



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE GIRAUT DE BORNEIL

PROCES-VERBAL

Séance du 26 septembre 2023

Année scolaire : 2023/2024

Numéro de séance : 1

Date de transmission de la convocation aux membres : 14 septembre 2023

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) : non

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : M. NORMAND Laurent

Secrétaire de séance : Mme LERGENMULLER Véronique

Quorum : 12

Nombre de présents : 13

Ordre du jour

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2023
- 2- Rentrée scolaire 2023
- 3- Contrats et conventions
- 4- DBM
- 5- Informations et questions diverses


CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE
Année scolaire 2023-2024

Séance du mardi 26 septembre 2023

Noms Prénoms	Présents	Excusés	Absents	Signatures
<i>Chef d'établissement</i>				
M. NORMAND Laurent	X			
<i>Principale Adjointe</i>				
Mme MARTIN Mylène	X			
<i>Gestionnaire</i>				
M. LE GOANVIC Didier	X			
<i>Conseillère principale d'Education</i>				
M. CHAILLIER Rodolphe	X			
<i>Représentants élus du SIVOS</i>				
Mme SEDAN Annie				
<i>Représentants élus du Conseil Régional</i>				
Mme LANGLADE Colette				
M. PLATON Nicolas				
<i>Représentants de la commune</i>				
M. MORAND Jimmy	X			
<i>Personnalités qualifiées</i>				
M. VAUGRENARD Alain	X			
<i>Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation</i>				
1. M. BACHELLERIE Benoit	X			
2. M. LEGROS Maxime	X			
3. Mme LERGENMULLER Véronique	X			
<i>Représentants des personnels ATSS</i>				
1. Mme ROUILLON Géraldine	X			
2. Mme BARAGE Aurore				
<i>Représentants des parents d'élèves</i>				
1. Mme LAGARDE Amandine	X			
2. Mme PYRAT Agnès	X			
3. Mme DURAND Agnès				

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE
Année scolaire 2023-2024

Séance du mardi 26 septembre 2023

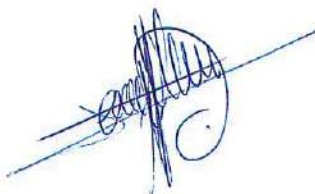
4. M. DEROIN Josselin				
5. Mme FAUCHEUX Corinne	X			

Représentants des élèves

1. M. BUGEAUD Baptiste				
2. Mme EVANS Zoé				
3. M. FAVIER Loïc				
4. Mme LE GOANVIC Agathe				
5. Mme MIARINIRINA Jessie				

Signatures :

La secrétaire de séance,
Madame Véronique LERGENMULLER



Le président du Conseil d'Administration,
Monsieur Laurent NORMAND



Le proviseur, président du conseil, M. NORMAND constatant que le quorum (13 présents minimum) est atteint ouvre la séance à 18h13.

Le nombre de votant est porté à 13.

Mme Lergenmuller (professeur) est volontaire pour être le secrétaire de séance :

Nombre de votants : 13 Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

1- Approbation du procès-verbal de la séance du 26/06/2023

Monsieur Normand demande si des rectifications sont à porter sur le procès-verbal du 26/06/2023, puis soumet celui-ci aux voix. Il est approuvé à l'unanimité.

Nombre de votants : 13 Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

Monsieur Normand rappelle l'ordre du jour et propose d'ouvrir les travaux de ce premier conseil d'administration pour l'année scolaire 2023-2024.

2- Rentrée scolaire 2023

●Effectifs du lycée

M Normand : les effectifs du lycée étaient de 188 élèves comme annoncés en plénière du 1^{er} septembre, ils sont de 175 élèves à ce jour, soit une perte de plus de 10 élèves en grande partie raison de l'ouverture d'une classe de seconde à la Cité scolaire Darnet (Saint Yrieix). Le niveau d'accueil est équivalent à celui de l'année 2022-2023. Néanmoins, l'affectation d'élèves de Saint Yrieix et cette attente autour de 188 élèves correspondaient à un signal très positif et attendu par l'ensemble des acteurs de l'établissement. Toute la communauté éducative s'est mobilisée autour d'opérations « Porte ouverte », également d'opérations d'accueil d'élèves des secteurs Thiviers et Lanouaille. Les professeurs se sont mobilisés avec l'objectif d'accueillir davantage d'élèves pour l'établissement, pour le rayonnement de la Cité scolaire, malgré une surcharge des emplois du temps et un effet de fatigue important. Au mois de juin, l'affectation théorique correspondait à une vingtaine d'élèves venant de Thiviers et une autre vingtaine de Lanouaille. Il est à regretter que l'engagement réalisé auprès des élèves du secteur, surtout suivie d'une volonté familiale de venir à Excideuil, n'est pas donné lieu à plus d'inscriptions.

Pour les années à venir, des interrogations subsistent en raison de l'ouverture de la classe de seconde au lycée Darnet intervenue pendant l'été.

M Bachelierie : parmi les 188 élèves, beaucoup avaient mentionné Excideuil dans leurs vœux et pour certains élèves de Thiviers et de Lanouaille en premier vœux. Mais certains sont là en raison de dérogations qui n'ont pas abouti. Cette situation « donne une lecture pas très rassurante de la construction de la carte scolaire des lycées généraux à l'échelle de la région académique ».

●Résultats aux examens sont très positifs

M Normand : les résultats aux examens sont très positifs

- 100% de réussite au baccalauréat sur la voie générale.
- 93,3% sur la voie technologique, sachant que cette baisse correspond à l'échec d'une candidate. C'est cher payer ! On ne pourra pas bénéficier de l'éclairage de la presse tel qu'on a pu l'avoir depuis

deux ans. Avec des effectifs de demi-groupe (18 élèves) en voie technologique, les chiffres sont impactés. On aurait des élèves si on ouvrait un peu plus de places pour les classes de 1^{re} et Terminale STMG. Les parents ne regardent pas la classe de seconde mais aussi ce que l'établissement propose au-delà.

●Nouveautés pour cette rentrée

- Le retour des mathématiques pour tous les élèves en classe de première générale : ceux qui n'ont pas choisi la spécialité mathématique ont dans le tronc commun 1h30 en plus.

18h30 : Arrivée Mme Pyrat

Mme Fauchoux : certains professeurs ne connaissent pas le programme à faire.

M Legros : des interrogations demeurent encore ce jour concernant le programme évalué au baccalauréat. Je ne sais pas s'ils vont être évalués sur la partie du programme qui était à traiter avant les examens en mars ou sur tout le programme de l'année. Nous sommes le 26, je n'ai aucune information sur les modalités des examens, sur les contenus. Et cela fait plusieurs années qu'on est dans cette situation.

M Normand : on aimerait aussi aborder des sujets plus pédagogiques que ceux qui ont trait aux questions éducatives, et notamment autour de la question du harcèlement. On aimerait aborder des questions en lien avec le quotidien des élèves comme les cours, les programmes, les disciplines.

- L'année scolaire 2023-2024 est une année de transition. Nous avons été évalués en 2022-2023 et l'année 2023-2024 portera sur la réécriture du projet d'établissement et sur la préparation d'un nouveau projet pédagogique-éducatif pour l'internat, le dossier de candidature pour la labellisation « internat de l'excellence ». Cette relance de candidature sera d'autant plus pertinente qu'elle se fera dans le cadre d'un déploiement d'un TER (Territoire Éducatif Rural) Lanouaille-Excideuil et la labellisation de nouvelles places d'internats fait partie intégrante du cahier des charges du TER.

- L'option EPS-APPN ainsi que la mini-entreprise avec la classe STMG ont repris leurs activités dans de très bonnes conditions et font l'attractivité de notre établissement. L'association « Entreprendre pour apprendre » partenaire du projet « mini entreprise » s'est déplacée hier de Bordeaux à travers sa directrice ainsi que deux personnes en charge de faciliter le travail des élèves et des intervenants. Aussi la mini-entreprise du lycée Giraut de Borneil est regardée avec la plus grande attention depuis la direction de l'association à Bordeaux. Nous espérons qu'elle ira aussi loin cette année scolaire que les années précédentes. Pour l'option EPS, les activités sont maintenues avec un même niveau de diversité. Les offres vont prochainement s'enrichir d'activités autour des VTT.

M Bachelierie : Le local est entrain d'être finalisé pour l'année prochaine.

M Normand : Pour les congés de Toussaint. Le nombre de VTT est suffisant pour proposer une activité supplémentaire verte et très rurale, tout à fait en phase avec ce qui se fait à Excideuil et autour.

●Orientation de nos élèves de Terminale

M Normand :

- 100% des bacheliers de la filière générale ont reçu une proposition de la part des établissements de l'enseignement supérieur et ont validé, accepté une proposition suite à la procédure Parcoursup.

- 53,3% des bacheliers de la filière technologique ont validé et accepté une proposition faite par le biais de Parcoursup. Deux d'entre eux n'ont eu aucune proposition et 5 élèves ont refusé la ou les propositions qui étaient redescendus de Parcoursup. On a une marge de manœuvre en terme de suivi

et d'accompagnement des élèves. On veillera à rééquilibrer tout cela avec un travail attentif avec les équipes et les professeurs principaux.

Mme Martin : ces élèves ont choisi des vœux Parcoursup trop loin qui se sont avérés trop éloignés de la réalité, trop onéreux pour les familles (trouver un hébergement, financer les transports). Deux élèves sur cinq n'ont rien accepté, trop onéreux pour s'installer.

Mme Faucheux : Y a-t-il un nombre limité de vœux ?

Mme Martin : 10 par branche. Le résultat était prévisible pour les deux élèves sans affectation. L'un était en échec scolaire et le second a obtenu le concours de la police. Ces élèves n'étaient pas enregistrés sur Parcoursup.

Mme Faucheux : Ils ne sont pas tous dans la nature.

Mme Martin : À la suite d'un suivi, on sait que l'élève non bachelier est dans des propositions d'alternance ou de candidat libre. Pour les autres, ils sont en apprentissage, sinon en CDD ou ont commencé à entrer dans la vie active.

M Normand : Lors de la cérémonie des diplômes qui aura lieu le 20/10/2023, on profite de ce moment pour connaître la suite de nos élèves, car entre les résultats de Parcoursup et la rentrée, il peut se produire des modifications de dernière minute.

3 - Contrats et conventions

M. Le Goanvic, gestionnaire, invite à valider un certain nombre de contrats et conventions.

❖ Contrats AED

Recrutement et renouvellement de contrats de 4 postes AED pour le lycée avec des quotités et de rémunérations variables.

Le contrat est soumis au vote

Nombre de votants : 13 Pour : 12 Abstention : 1 Contre : 0

M Bachelierie : refus de prendre part au vote pour des raisons déontologiques.

❖ Crédits à l'enseignant référent : 1500 euros

Participation aux frais de la MDPH : frais de déplacements et frais de bureautique

Le contrat est soumis au vote

Nombre de votants : 13 Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

❖ Partenariat avec l'établissement public départemental Claire Vivre

Convention d'hébergement à la restauration de stagiaires et une formatrice le lundi et mardi durant l'année scolaire (accueil au restaurant scolaire au tarif de 3,15 €, tarif voté par le département faisant l'objet d'une facturation mensuelle pour Claire Vivre).

M Normand : cette convention est complétée par une autorisation d'occupation à titre gracieux des locaux du lycée (salle 7).

M Vaugrenard : ils sont combien ?

M Normand : ils sont entre 5 et 10. Contenu de la conjoncture, ce sont des personnes venant d'Ukraine en situation de stage de formation sur des compétences clés, notamment sur la maîtrise de la langue française.

La convention est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

Nombre de votants : 13 Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

❖ Assemblée Générale de l'amical des anciens d'Excideuil le samedi 14 octobre 2023.

Convention d'accueil et d'occupation des locaux (salle Albert Faurel et restaurant scolaire) de l'Assemblée générale annuelle des anciens d'Excideuil.

La convention est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

Nombre de votants : 13 Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

❖ Renouvellement de la convention avec l'association « La puce à l'oreille »

Convention d'occupation des locaux (Salle 5 du lycée) au profit de l'école de musique associative « La puce à l'oreille » le mercredi de 15h30 à 19h30.

M Bachelierie : les locaux doivent servir l'obligation scolaire et non des intérêts privés. Le collège et l'Éducation nationale n'assurent pas cette mission d'assurer des cours de musique à la totalité des élèves d'une classe d'âge. Par contre, les locaux servent à des enseignements musicaux privés. On se met une balle dans le pied avec ces deux associations. Ma priorité est que l'école fasse sa mission.

Mme fauchoux : c'est en dehors du temps scolaire

M Normand : vous faites référence à l'absence de professeur d'éducation musicale au collège.

M Vaugrenard : l'intercommunalité préfère traiter avec l'association « La puce à l'oreille » alors qu'il existe un conservatoire départemental dont le financement provient du département, de la commune.

Mme Martin : : on accueille les deux associations et ce n'est pas le même public.

18h47 : Départ de Mme Rouillon

M Normand : les deux associations ne proposent pas les mêmes instruments. Concernant les locaux, l'hébergement au lycée est temporaire et pour rendre service. Saint Médard pourrait mettre à disposition une salle et ainsi héberger l'association « La puce à l'oreille » qui est installée aussi à Lanouaille. Si maintenant ce choix entre en conflit avec les missions de services publics, je suis prêt à revenir sur cet accord.

M Bachelierie : il ne s'agit pas de conflit, puisque les horaires et les personnels ne sont pas les mêmes.

M Le Goanvic : il ne s'agit pas non plus des mêmes locaux. L'association n'occupe pas la salle de musique du collège.

M Bachelierie : on se met une balle dans le pied avec ces deux associations. Certaines familles vont compenser l'absence de cours de musique au collège avec des cours proposés dans le cadre privé. Je n'ai rien contre les deux associations, c'est sur le principe. Ma priorité est que l'école fasse sa mission. L'Éducation musicale n'assure pas ses missions.

Mme Fauchoux : il ne faut pas pénaliser une association sous prétexte que l'Éducation nationale ne remplit pas sa mission.

M Le Goanvic : cette situation ne vous a pas gêné l'année dernière. Les lycéens ne sont pas concernés par la musique dans l'établissement. Il n'y a rien de choquant.

Mme Lergenmuller : c'est une association à but non lucratif, donc elle n'est pas là pour se faire de l'argent, elle veut rendre un service, un service effectivement face à une insuffisance de l'Éducation nationale. Pour beaucoup de disciplines artistiques, c'est le même constat.

Mme Martin : nous sommes rentrés en contact avec les deux associations pour savoir si un enseignant pouvait le faire. Cela n'a pas été possible en raison de contraintes.

M Vaugrenard : ce qui m'étonne est qu'elles soient deux. La Puce à l'oreille était plutôt basée à Lanouaille,

Mme Martin : les deux associations ne proposent pas les mêmes instruments.

M Morand : elle est à Excideuil depuis longtemps, jusqu'en 2021. Ensuite ils sont partis à saint-Médard d'Excideuil. Maintenant les locaux de saint Médard sont en travaux. Ils ont l'intention d'y retourner plus tard. Ils se sont retrouvés sans local à Excideuil. Ces deux associations sont sur Excideuil, il vaut mieux qu'elles soient ici que sur un autre territoire. La pénurie d'enseignant, c'est fâcheux mais c'est une autre problématique.

M Vaugrenard : la Puce à l'oreille est une association, le conservatoire territorial, c'est nos impôts.

M Le Goanvic : la Puce à l'oreille assure des cours avec des instruments à corde et les autres avec des instruments à vent.

Le contrat est soumis au vote

Nombre de votants : 12 Pour : 11 Abstention : 1 Contre : 0

- ❖ Conservatoire à rayonnement départemental de la Dordogne :
Convention d'utilisation des locaux scolaire ; utilisation de 4 salles au collège.

M Vaugrenard : combien d'élèves ?

Mme Martin : le public accueilli va de la 6^{ème} jusqu'au lycée.

M Vaugrenard : si on regarde bien, il ne doit pas y avoir beaucoup d'élèves d'Excideuil.

M Normand : il y en a.

Le contrat est soumis au vote

Nombre de votants : 12 Pour : 11 Abstention : 1 Contre : 0

❖ **Signature avec l'association « Entreprendre pour apprendre »**

Signature pour la création de minis entreprises au sein du lycée ; le coût de participation de l'établissement à la mise en place du projet s'élève à 400 € comme l'an dernier.

Le contrat est soumis au vote

Nombre de votants : 12 Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

❖ **Cordées de la réussite Laure Gatet**

Convention avec le lycée Laure Gatet dans le cadre des cordées 2023-2024 validant la mise en place du dispositif qui concerne les possibilités de poursuite d'étude dans le supérieur dans la voie tertiaire pour les collégiens, les lycéens de la voie STMG et les lycéens de la voie professionnelle. Les activités proposées sont les suivantes : organisation d'actions pour les études supérieures en BTS ou post BTS, aider l'intégration des jeunes vers les BTS, renforcer le partenariat avec le milieu économique local et renforcer la connaissance de métiers du territoire.

Le contrat est soumis au vote

Nombre de votants : 12 Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

❖ **Association RLP**

Partenariat avec l'association Radio Libre en Périgord (coût 20€).

Mme Lergenmuller : cette association va être sollicitée dans le cadre d'un projet « Terminé les mégots par terre ! ») avec Mme Fornel, Mme Marly et les élèves de terminale SES et SVT. Les élèves vont organiser une campagne d'affichage au sein de l'établissement mais aussi sur la commune, des conférences à destination des pairs et une émission radio de manière à accompagner leur campagne de sensibilisation.

Le contrat est soumis au vote

Nombre de votants : 12 Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

4 – DBM

M Le Goanvic :

Les décisions budgétaires modificatives concernent :

- la subvention régionale pour l'achat d'une plaque à induction pour la cuisine (1 900€)
- un ajustement des fonds sociaux du lycée d'un montant de 1 456,06€.
- un ajustement sur les crédits globalisés d'un montant de 1 309€ : répartition de ces crédits entre l'achat des carnets de liaison (700€) et les droits de reprographie (609€).

5 – Informations et questions diverses

M Normand :

● Calendrier des épreuves de CCF (contrôle en cours de formation) pour la discipline EPS. Sont concernés les élèves de terminale générale et technologique pour le baccalauréat session 2024. Les épreuves se dérouleront les 14/11 et 21/11 pour le 1^{er} cycle, les 30/01 et 13/02 pour le 2nd cycle et le 28/05 pour le cycle 3. Le rattrapage pour toutes les activités aura lieu le 04/06/2024.

Mme Faucheux ? : Les absents pour raison médicale doivent-ils passer le rattrapage ?

Ou Mme Lagarde ?

M Normand : oui.

Mme Faucheux : sachant qu'ils n'ont pas fait d'activités sportives pendant six mois.

Mme martin : c'est pourquoi ils doivent être présents au cours pour bénéficier des apports théoriques.

M Bachelierie : en raison des effectifs (3 classes au lieu de 2 et seulement 4 enseignants au lieu de 6), on utilise toutes les semaines et il n'est plus possible de proposer des jours de rattrapage. En novembre, on fait remonter les notes au rectorat qui les croise et sans certificat médical, un élève a zéro.

Mme faucheux : ce n'est pas équitable de les noter alors qu'ils n'ont pas fait l'activité depuis six mois.

M Bachelierie : un sujet de mathématique ou de SES n'est pas contesté même s'il remonte au mois de septembre. Les élèves ont la possibilité de s'entraîner toute l'année les mercredis après-midi pendant 2h30. On donne les moyens pour réussir.

● Appel à projet ADAGE pour l'année 2023-2024

M Normand : l'ensemble des projets déposés en mai-juin 2023 a été validé par la commission de sélection :

- Projet « Rendez-vous au musée » sur la thématique « À la découverte de l'autre ».
- Projet autour de la biodiversité de l'établissement et sa valorisation au sein de la Cité scolaire a
- Sortie au laser Méga-Joule de Bordeaux.
- Projet sur le changement climatique et les actions pour diminuer les émissions de CO2 de la Cité scolaire.
- Atelier de traduction littéraire allemand/français avec une traductrice professionnelle du territoire.
- Projet autour des pratiques artistiques (DRAC)
- Atelier Théâtre en collaboration avec Périgueux (DRAC)
- Atelier mathématique « mathématicos » piloté par M Legros.

M Legros : cette année 14 élèves du collège et 5 du lycée sont intéressés. J'ai les élèves, on m'a accordé deux fois plus d'heures mais je n'ai de créneaux horaires pour les retrouver. Je n'ai pas de possibilités avec les emplois du temps.

Mme Martin : on a rencontré beaucoup de difficultés concernant les emplois du temps.

M Norman : un autre effet de la structure de notre lycée.

Mme Faucheux : ne peut-on pas faire deux groupes : d'un côté les collégiens et de l'autre les lycéens ?

M Legros : c'est déjà le cas il y a un groupe collège et un groupe lycée.

Mme Faucheux : ne peut-on pas faire deux groupes avec le groupe Collège

M Legros : je ne vais pas multiplier les groupes. Cette activité demande du temps de préparation. Je fais

suffisamment de bénévolat. Et je ne peux pas faire deux cours à la fois.

- Participation au prix Goncourt des lycéens pour les 2^{ndes} 1. Notre établissement a été retenu parmi 54 à l'échelle nationale. Cette participation va amener nos élèves à se rendre à différentes rencontres, inter-régionales d'abord : le 19 octobre à Toulouse puis jusqu'à Rennes et si cela se prolonge jusqu'à Paris.

M Le Goanvic : ils ont 16 ouvrages à lire.

M Legros : en deux mois et demi.

Mme Martin : ils se sont répartis les ouvrages et ils rencontrent les auteurs prochainement à Toulouse. On est en lien avec France 3.

M Normand : la remise du prix lycéen aura lieu le jeudi 23 novembre prochain. Une seule classe y participe, c'est dans le cahier des charges.

● Le guide relatif aux voyages scolaires du second degré publié en septembre

M Normand : ce guide remet à plat un certain nombre de règles concernant les voyages et sorties scolaires du projet jusqu'à la validation du CA. Les différentes étapes sont :

- la constitution du dossier par l'enseignant (fiche de présentation tirée de la Charte des voyages scolaires + lettre d'engagement des familles) à soumettre au chef d'établissement.
- la programmation et les modalités de financement du dossier sont ensuite soumis au CA.
- enfin, le chef d'établissement autorise par écrit le voyage suite à l'autorisation du CA.

Les règles d'attribution des subventions ont également évolué. Mme Perret du conseil régional va se déplacer pour rencontrer M Le Goanvic à propos de l'enveloppe destinée à notre établissement. À ce jour, j'ai été destinataire d'un projet concernant la classe de Terminale STMG. Celui-ci n'est pas présenté au CA puisque nous n'avons pas connaissance de la nouvelle subvention du Conseil régional et des dotations de fonctionnement sur lesquelles se fera le financement de la participation de l'établissement pour les accompagnateurs.

Le guide donne de nouvelles précisions concernant les éventuels dons faits à l'établissement. Selon l'article R421 66 du code de l'éducation, ces dons peuvent être affectés à l'ensemble des frais de séjour de l'ensemble des participants, les élèves et les accompagnateurs. L'autre nouveauté concerne les encadrants du voyage qui doivent être titulaires d'une attestation au premier secours (FPS) ou PSC1. C'est une obligation dorénavant. Toutes ces formations avec la liste d'élèves remontent à la préfecture qui par délégation peut missionner l'autorité rectorale de donner suite à la demande de mise en œuvre du séjour.

Mme Faucheux : concrètement, quand on prépare ce genre de voyage, y a-t-il une date limite finalement ?

M Normand : il y a des contraintes à tous les étages. Au niveau du prestataire qui va accompagner le professeur accompagnateur et au niveau de la liste des élèves qui conditionne toutes les opérations comptables derrière.

Mme Faucheux : le voyage dont vous parlez est celui de La Rochelle ?

M Normand : de n'importe quel voyage et de n'importe quel professeur. Pour les voyages en 2024, j'invite les professeurs à nous en parler, à nous donner des chiffres de façon à anticiper dans la préparation budgétaire. Ceci est valable aussi pour les sorties scolaires qui donnent lieu à des dépenses importantes en termes de transport. Aujourd'hui, les transports scolaires impactent lourdement nos dotations, notre budget. Il faut vraiment anticiper au maximum.

M Bachelier : pour la situation du stage de ski avec les collègues d'EPS ?

M Normand : ce voyage n'est absolument pas remis en question puisque ce stage de pratique sportive

en milieu alpin fait partie intégrante de l'option EPS – APPN.

• Pause repas des Terminales G1

M Faucheux : la terminale G1 se plaint de passer toujours en dernier sauf le lundi. Aujourd'hui ils ont attendu 45 minutes avant de manger en 5 minutes pour descendre à toute vitesse au stade. Que faire ?

Est-ce qu'il y a possibilité de les faire passer avant le mardi ?

M Normand : on ne pourra pas vous apporter de réponse immédiatement. En tous les cas, on a bien entendu.

M Bachelierie : on est au courant du problème. Cela concerne 15 élèves qui ont effectivement le trajet au stade à faire. Les autres ne vont pas au stade, mais ça fait court quand même. L'information est en voie de traitement.

M Normand : il faut qu'ils se tournent vers la vie scolaire.

19h34 : l'ordre du jour étant épuisé, M Normand lève la séance.

EPS Programmation Lycée 2023 - 2024

Classe ou Groupe		EDT	Professeur	Cycle 1		Cycle 2		Cycle 3				
2 ^{nde} 1	Lundi M3-M4	ASV	ASV	Step SIVOS	11/09 → 20/11 9S	Acrogym SIVOS	27/11 → 12/02 10S (-1 ski)	Handball Gym.Muni.	Handball Gym.Muni.	04/03 → 13/05 8S	Cycle préparatoire à la 1 ^{ère} 27/05 → 10/06 3S	
2 ^{nde} 2				Acrogym SIVOS								
2 ^{nde} 3				Handball Gym.Muni.								
1 ^{ère} Menu 1	Jeudi M3-M4	PP	PP	Athlétisme Stade	07/09 → 23/11 10S	Gymnastique SIVOS	30/11 → 15/02 10S (-1 ski)	Badminton Gym.Muni.	Escalade	07/03 → 30/05 10S		
1 ^{ère} Menu 2												Escalade SIVOS
1 ^{ère} Menu 3												Badminton Gym.Muni.
Term Menu 1	Mardi S1-S2	ASV	ASV	Handball Gym.Muni.	05/09 → 21/11 7S + CCF	Gymnastique SIVOS	28/11 → 13/02 7S + CCF (-1 ski)	Badminton Gym.Muni.	Athlétisme Stade	05/03 → 28/05 10S + CCF		
Term Menu 2												Escalade SIVOS
Term Menu 3												Athlétisme Stade
CCF			Certification co-évaluée	Athlé : BB + PP HB : ASV + CD Esc. : CD + BB	14/11/23	Gym. : ASV + PP Bad. : CD + BB Esc. : BB + CD	30/01/24 13/02/24	Tous enseignants EPS	28/05/24			

Rattrapage toutes activités : 04/06/24

Option EPS		EDT	Professeur	Cycle 1		Cycle 2		Cycle 3			
2 ^{nde}	1 ^{ère}	Jeu. S3-S5	ASV	Course d'orientation Stade/Roches/Brétagne	1/9 → 24/11	PPG-Handball Gym.Muni.	27/11 → 30/3	Wakeboard Rouffiac	Wakeboard Rouffiac	1/4 → fin d'année	
Term				Escalade SIVOS		PPG-Handball Gym.Muni.					

Stage de ski option EPS (sauf BB) du 4 au 10 février. ASV : absente du 3 au 13 mars (jury CAPEPS).